

Communiqué de presse
1^{er} février 2023

Aux représentant-e-s des médias

Emprunts à court terme : la Ville de Genève procédera à l'établissement de critères en lien avec la qualité de ses prêteurs

En contractant des emprunts auprès de la FIFA, depuis 2018, à travers la plateforme Loanbox, la Ville de Genève a poursuivi la pratique existante jusqu'à ce jour en matière d'emprunts à court terme. Celle-ci a consisté à procéder aux demandes via des appels d'offres et à recourir aux propositions les plus avantageuses en matière de conditions financières, tout en s'assurant que les fonds proviennent d'un compte en Suisse, en francs suisses, garantissant la conformité avec la loi suisse sur l'origine des fonds. Les divers emprunts à court terme souscrits par la Ville depuis 2018 ont atteint un montant global de 5,5 mia CHF, dont 600 mio auprès de la FIFA. Ils ont été contractés par l'intermédiaire du Département des finances conformément aux procédures en vigueur, lesquelles ne prévoient pas l'implication du Conseil administratif.

Au regard de ses engagements renforcés en matière de durabilité, la Ville de Genève a décidé de reconsidérer cette pratique en fonction d'un certain nombre de critères, qui doivent être définis en l'absence de normes nationales ou internationales. La révision de la pratique en cours devra tenir compte des conséquences financières qu'elle pourrait impliquer sur le financement des prestations municipales.

Contact

M. Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge du Département des finances, de l'environnement et du logement, par l'intermédiaire de Mme Anna Vaucher, collaboratrice personnelle : 078 760 97 97 - anna.vaucher@ville-ge.ch

Les dates de la fête des écoles 2023

Le Conseil administratif a fixé les dates de la fête des écoles 2023. Il se réjouit de pouvoir célébrer avec les enfants des écoles primaires de la Ville de Genève la fin de l'année scolaire le mercredi 28 juin et, pour les plus grands et les familles, le vendredi 30 juin, au parc des Bastions. L'organisation sécurisée des festivités pour les enfants du cycle élémentaire, le mercredi, implique la fermeture au public du parc dès le mardi matin et jusqu'au mercredi en fin d'après-midi. Les autorités sont confiantes que la population comprendra ce désagrément car il permet d'assurer une mise en place optimale des animations et des manèges pour les enfants.

Contact

Département de la cohésion sociale et de la solidarité
Mme Manuelle Pasquali, collaboratrice personnelle
079 446 40 13 - manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch

L'accès public à la défibrillation est renforcé en Ville de Genève

La Ville de Genève va installer trois bornes solaires pourvues de défibrillateurs sur le domaine public. Trois sites pertinents ont été identifiés, deux sur le quai Wilson à hauteur des Bains des Pâquis et de la rue de Chateaubriand, et un en face du Jet d'eau sur le quai Gustave-Ador.

Offerts par l'Association des médecins du Canton de Genève (AMGe) et le Réseau « Save a Life », les défibrillateurs permettent de renseigner l'utilisatrice ou l'utilisateur sur la qualité du massage cardiaque et de donner un choc électrique au cœur présentant un trouble du rythme cardiaque dénommé « fibrillation ». Afin de répondre pleinement aux besoins, les défibrillateurs doivent être visibles de loin.

Contact

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité
Mme Frédérique Perler, Conseillère administrative, par l'intermédiaire de M. Marc Moulin,
collaborateur personnel : 022 418 20 17 - 076 210 48 16 - marc.moulin@ville-ge.ch